

EN REVUE

Contradictions

*Trimestriel, n° 100,
octobre-décembre
2002, 272 p.*

Créée en 1972, la revue fête, avec ce numéro assez particulier, ses trente ans d'existence et sa centième livraison. Grâce au travail réalisé par Paul Demunter, Thérèse Leven et René Van Malders, le volume présente, en effet, une anthologie des textes publiés depuis la création de la publication et qui, malgré l'évolution de la conjoncture et l'inversion, entre 1972 et aujourd'hui, du rapport de force classes dominées-classes dominantes, constituent encore actuellement un socle solide sur lequel peuvent se construire et se reconstruire de nouvelles analyses pertinentes pour la pratique révolutionnaire; autrement dit, les articles, dont les auteurs ont su se dégager des situations particulières pour situer leurs travaux en référence à la totalité éco-

nomique, sociale et politique du mode de production capitaliste.

Ces textes, qui, de l'avis de ceux qui les ont sélectionnés, annonçaient de manière prédictive les développements actuels, ont été ventilés en sept chapitres thématiques: rapports de production et classes sociales; lutte des classes; impérialisme et restructuration du capital; mutations dans l'organisation du travail; État et capital; politique sociale et travail social; appareil éducatif; syndicalisme, syndicats et mouvement ouvrier. Un index exhaustif de *Contradictions* figure à la fin du volume.

Espace de libertés

*Mensuel, n° 310,
avril 2003, 35 p.*

Avec en perspective les célébrations du Premier Mai, il était naturel qu'un magazine consacre son numéro d'avril au travail. Le mensuel du Centre

d'action laïque l'a fait en publiant sous le titre « Travail: valeur et servitude » un dossier d'une demi-douzaine d'articles où la dominante paraît être la dimension multiforme de la souffrance liée à la condition des travailleurs. On lira d'abord l'article sur l'« évolution du travail au XIX^e siècle » où l'historien Jean Puissant montre en bref comment les choses commencent dès le XVIII^e siècle par la critique de l'oisiveté (selon Rousseau, tout citoyen oisif est un fripon), laquelle se transforme en exigence sociale avec la « conspiration des Égaux » (pour Babeuf, personne ne sera autorisé à vivre aux dépens d'autrui), et devient une obligation supérieure avec la formulation par Adam Smith du « droit de travailler ». La revendication du droit au travail va, dans la foulée, jouer un rôle fondamental pour les classes populaires prolétarisées, aux yeux desquelles le salaire ou son absence

seront devenus une question de survie ou de chute dans la misère extrême. Cette exigence ne trouvera guère l'écoute de l'État, ce qui suscitera la création des coopératives ouvrières de production (Proudhon, Lasalle, Anseele et le Vooruit), mais aussi l'émergence des thèses marxistes sur la suppression du salariat, du capital et de leurs rapports réciproques. C'est ainsi que la revendication du droit au travail (« Pas de charité, du travail ») scandera régulièrement dans la suite les périodes de crises et de rationalisation. Ouvert sur l'affirmation (tant au plan moral qu'économique) du travail comme obligation, le XIX^e siècle aura ainsi été celui du déploiement de l'exigence du travail comme droit.

Le relais de ce survol historique est pris par le sociologue Matéo Alaluf, qui, dans un article au titre quelque peu énigmatique, montre essentiellement comment après 1945 les réformes sociales ont été tellement positives qu'elles ont eu pour effet de procurer aux travailleurs, via l'emploi, un statut qui permet l'in-

tégration sociale: « Du fait même de son travail, le salarié perçoit une rémunération qui n'est pas seulement son salaire direct mais qui constitue une sorte de ticket d'entrée dans la société. Il percevra des allocations familiales pour ses enfants, ceux-ci seront scolarisés; en cas de chômage ou de maladie, il bénéficiera de revenus de remplacement, et lorsqu'il sera âgé, il aura droit à une pension. Si bien que les différents moments de sa vie se trouveront couverts par un salaire social. » Mais la crainte du « travail qui appauvrit » a refait son apparition trente ans plus tard avec la précarisation de l'emploi, l'augmentation du chômage et l'émergence de ce que le sociologue de l'U.L.B. qualifie de « contre-réformes sociales ». La perception de revenus de remplacement, fruits naguère du versement de cotisations ayant statut de primes d'assurance (à la seule condition d'être disponible sur le marché du travail) est devenue alors rapidement soumise à contrepartie: obligation d'accepter un emploi, une formation ou à participer à un dispositif d'inser-

tion; prestations diverses. Ces politiques astringent de plus en plus les bénéficiaires à rendre compte à l'État de leurs activités et sont ressenties par les intéressés comme une mise sous tutelle. L'accent mis ainsi sur le taux d'emploi, comme indicateur du plein emploi, conduit à l'exclusion et à l'inégalité, sous couvert de participation.

Tout en acceptant la cohérence globale de ce second exposé, le lecteur attentif y notera au passage une étrange omission. Alors qu'elle est hautement significative de l'inversion que décrit Alaluf, aucune analyse n'y est effectivement faite de la décision politique prise, sauf erreur, dans le courant des années septante, d'attribuer, moyennant une brève période d'attente, des allocations de chômage aux jeunes sortis des études, et ce sans que ceux-ci aient jamais cotisé à la sécurité sociale!

Censés — en l'absence de liminaire précisant les arbitrages de la rédaction — donner l'orientation générale du dossier, ces deux exposés sont complétés par cinq autres textes: un entretien de

Jean Sloover avec Christian Gaudelot et Michel Golac, auteurs de *Travailler heureux? Le bonheur et le travail en France*, qui met en évidence la présence actuelle du sentiment d'exploitation dans le vécu collectif; un article de Philippe Coulée consacré à la poussée corrélative des droits humains dans la relation de travail (harcèlement et autres intimidations désormais réprimées par la loi du 25 février 2003); un rappel — connecté sur le grave accident récent chez Cockerill — par Sergio Carozzo de la perpétuation inacceptable des accidents de travail; une présentation par Olivier Swingedau de la théorie du *Fear Management* ou « terreur au travail »; et le constat un peu rituel posé par Jean Faniel de la marginalisation des chômeurs au sein des syndicats.

On lira en outre avec intérêt dans cette livraison la recension par Patrice Dartevelle du numéro de janvier-février 2003 de *La Revue nouvelle* intitulé « Quelles valeurs fondatrices pour la Constitution européenne? » (voir infra *Zakouskis*).

La Nouvelle Revue

Revue d'opinion pour jeunes, numéro 0, avril 2003, 30 p.

Nul ne s'étonnera du fait que *La Revue nouvelle* accueille pour leurs stages des élèves de hautes écoles spécialisées en communication. Mais même le directeur de *La Revue nouvelle* et sa rédactrice en chef ne s'attendaient pas à ce que deux d'entre eux — Thomas-Pierre Gerard et Simon Erkes — débarquent à la rédaction avec le projet de réaliser de A à Z le numéro zéro de la revue qui, à leur avis, manque aux jeunes d'aujourd'hui: « Les revues destinées aux jeunes ne s'intéressent à d'autres sujets que la musique, la vie des stars, le "copinage" ou encore la pornographie déguisée. Il faut reconnaître et combler cette absence. Aucune revue pour jeunes ne nous propose un brassage d'opinions et d'idées, de réflexion sur les thèmes qui nous traversent. L'opinion, même si elle est personnelle, se forge lorsqu'on la confronte à d'autres. C'est le principe du débat. Cette revue, qui s'adresse (enfin) aux

étudiants de fin d'humanités ou du supérieur, a pour but de vous soumettre des idées, des points de vue, qui deviendront matière première que vous-mêmes transformerez en opinions. Il s'agit ici de la démocratie, de créer, malgré des divergences de points de vue ou de valeur, un projet de société. Chacun apportant sa pierre à l'édifice collectif. »

Ce discours d'intention extrait de l'éditorial nous vaut un sommaire avec une rubrique « Politique » très fournie (arc-en-ciel, compétence universelle, processus électoral, etc.) et une rubrique « Société » plus brève (l'affaire Francorchamps), un dossier Éducation et un autre sur les jeunes et l'évolution des mœurs, ainsi que des propos d'actualité sur le rock belge et sur la guerre en Irak.

Presque aucun des textes (le plus souvent illustrés d'une caricature) ne peut être qualifié de long, et les bas de page sont opportunément consacrés à des « brèves », pour la plupart ironiques.

Bref, tout a été fait, en termes de contenu,

pour que le magazine ne tombe pas des mains de ses lecteurs.

Ce numéro zéro sera soumis par ses auteurs à l'évaluation de l'une ou l'autre classe de fin d'humanités. Faute de connaître l'avis qu'exprimeront ces jeunes, le sexagénaire que je suis n'a donc pas vraiment envie de s'aventurer ici sur le terrain de la critique. On ne peut toutefois qu'être frappé par la recherche de normativité qui, comme dans *La Revue nouvelle*, marque une majorité des articles de *La Nouvelle Revue*. Les rédacteurs de cette dernière peuvent être contactés par mail (lanouvellerevue@caraimail.com) ou par lettre via *La Revue nouvelle*.

Politique

Bimestriel, hors série, avril 2003, 43 p.

Toujours pour la somme symbolique d'un euro, ce nouveau hors série de *Politique* poursuit la publication des actes des « Assises pour l'égalité » organi-

sées à l'initiative du M.O.C., d'Écolo et du P.S. Sous le titre « Égalité: des idées pour avancer. Propositions et revendications des Assises pour l'égalité », la plus grande partie des textes est consacrée à l'enseignement, avec plusieurs contributions de la C.G.E. Mais on y traite aussi de la question du logement en Wallonie (Verviers, Arlon, Louvain-la-Neuve et Mons) et de « la santé malade des inégalités » (synthèse des travaux entrepris par Thierry Poucet et Michel Dupuis, et réalisés avec le concours d'une vingtaine de professionnels de disciplines, d'implantations géographiques et d'horizons institutionnels variés).

Zakouskis

Supplément à La Revue nouvelle de mai 2003.

Une réaction du Centre d'action laïque au numéro de janvier-février de La Revue nouvelle publiant les actes du colloque de

l'association Avicenne « Quelles valeurs fondatrices pour la Constitution européenne? »

On le constate une fois de plus, l'idée laïque du maintien de la religion dans la sphère privée, c'est-à-dire la neutralité de la sphère publique, est autant contestée par les croyants dégagés de tout respect à l'égard de leur Église officielle que par ces Églises elles-mêmes.

De toute évidence, la question est centrale aujourd'hui et il faudra que les laïques prennent leurs dispositions et que chacun argumente. Il est toutefois difficile pour un laïque de ne pas mettre en garde ses amis: si la religion réinvestit la sphère publique, comment ne voudra-t-elle pas l'emporter, le cas échéant, au nom des droits de la majorité? (Patrice Dartevelle, « Dieu, transcendance, patrimoine spirituel ou liberté? », dans *Espace de libertés*, avril 2003, p. 25).

Hervé Cnudde